

“ **POUR MIEUX VOUS ASSURER,  
NOUS INVENTONS DE  
NOUVELLES SOLIDARITÉS.** ”

Alptis est un mouvement associatif de protection sociale qui œuvre dans les domaines de la santé, la prévoyance, l'assurance de prêts et l'épargne retraite.

- ➔ **Nous défendons une démarche responsable et solidaire**  
En matière de protection sociale, nous sommes convaincus que l'engagement de chacun bénéficie à tous.
- ➔ **Nous ne spéculons pas sur la santé**  
Grâce à notre indépendance, nous n'avons qu'une seule raison d'agir, l'intérêt de nos adhérents.
- ➔ **L'assurance ne s'arrête pas aux garanties proposées**  
Nous voulons tisser avec nos adhérents une relation de confiance, et créer du lien social permettant de faire naître de nouvelles solidarités.
- ➔ **Partageons connaissances et bonnes pratiques**  
Au sein des 102 comités locaux d'adhérents Alptis, plus de 300 actions de prévention sont organisées chaque année bénévolement.

CONCEPTION AGENCE (M)DX - Crédits photos : PLAINPICTURE - FOTOLIA - Support cible finale\_1114 - Document non contractuel - 9FDP0017

 [youtube.com/  
user/alptisassociation](https://www.youtube.com/user/alptisassociation)

 @alptis

[www.alptis.org](http://www.alptis.org)

 **N°Azur 0 810 04 4000**

PREMIER D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE

 **ALPTIS ASSURANCES**  
Intermédiaire d'assurance et gestionnaire des contrats  
25, cours Albert Thomas - 69445 Lyon Cedex 03  
N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - N° TVA : FR37335244489  
Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au code des assurances.  
La garantie Dépendance est un contrat d'assurance collectif à adhésion facultative souscrit par les associations Alptis Seniors et Apti auprès de CNP Assurances et pour l'assistance auprès de Filassistance International.



SANTÉ



PRÉVOYANCE



ASSURANCE DE PRÊTS



ÉPARGNE RETRAITE



PRÉVOYANCE

Garantie  
**Dépendance**®



**2 formules au choix  
en fonction de  
votre degré d'autonomie,  
avec 2 options facultatives  
et cumulables**

**10 montants d'indemnisation  
Services d'assistance inclus**

**AVANCER DANS LA VIE  
EN TOUTE INDÉPENDANCE :**  
*C'est rassurant!*



# MIEUX CONNAÎTRE LA DÉPENDANCE



Avec l'allongement de la durée de vie, nous sommes de plus en plus nombreux à être concernés, directement ou indirectement, par la dépendance.

Les chiffres le prouvent : aujourd'hui, la France compte plus d'un million de personnes dépendantes, et le vieillissement de la population pourrait entraîner un doublement du nombre de dépendants d'ici 2060.

Source : DGCCRF du ministère de l'Economie - DRESS

## Qui est concerné par la dépendance ?

↳ 13,5 % des + de 65 ans    ↳ 50 % des + de 85 ans    ↳ 80 % des + de 95 ans

## Quelles sont les conséquences de la dépendance ?

- ↳ **Besoin d'assistance familiale et/ou professionnelle, nécessité d'aménager le domicile.**
- ↳ **Hébergement en établissement médicalisé.**

La perte d'autonomie implique le financement de soins et de services onéreux. Or, le montant de la pension de retraite (1256 € en moyenne en 2014) ne permet généralement pas de couvrir ces dépenses, et l'A.P.A. (Aide Personnalisée à l'Autonomie) versée par l'Etat est souvent insuffisante.

**La charge financière est donc très lourde pour la personne dépendante, et/ou pour ses proches.**

Les descendants sont en effet tenus de payer les frais occasionnés par la dépendance.

**La moitié du coût de la dépendance reste à la charge des familles.**



## COÛT MOYEN MENSUEL DE LA DÉPENDANCE

- 1 800 € À DOMICILE
- 2 500 € DANS UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ

# BIEN FINANCER LA PERTE D'AUTONOMIE

Garantie  
Dépendance®

Souscrire une garantie dépendance dès aujourd'hui permet d'aborder sereinement demain le financement de la perte progressive d'autonomie.



## JE CHOISIS MA FORMULE ET MES OPTIONS

Libre choix des prestations permettant de faire face à la perte d'autonomie.



## JE CHOISIS MON NIVEAU D'INDEMNISATION

10 montants au choix pour une couverture de la dépendance sous forme de rente mensuelle.



## JE BÉNÉFICIE DES PRESTATIONS D'ASSISTANCE

Dès la souscription, un accompagnement concret des aidants.



## LA GARANTIE DU LABEL GAD

Le label de qualité GAD ASSURANCE DÉPENDANCE® a été créé en mai 2013 à l'initiative de la FFSA, Fédération Française des Sociétés d'Assurances, pour améliorer la transparence, la compréhension et le niveau des garanties des contrats d'assurance dépendance.

En respectant les exigences de ce label, Alptis vous apporte des garanties plus lisibles, plus protectrices et plus accessibles.



# AIDE AU DIAGNOSTIC DE LA PERTE D'AUTONOMIE

La dépendance, notion utilisée pour qualifier la **perte d'autonomie liée à l'âge**, se caractérise par des restrictions dans la réalisation des activités de la vie quotidienne et sociale. Le niveau de dépendance est communément défini selon les actes qui ne peuvent plus être effectués au quotidien sans aide extérieure.

Les **Actes de la Vie Quotidienne (AVQ)** retenus pour définir le niveau de dépendance sont les suivants :

- la toilette,
- l'habillement,
- l'alimentation,
- le déplacement à l'intérieur ou l'extérieur du logement,
- les transferts du lit à une chaise, la continence\*.



## AUCUNE DÉPENDANCE

## DÉPENDANCE LÉGÈRE

Incapacité définitive d'effectuer **au moins 3 des 6 AVQ**

## DÉPENDANCE PARTIELLE

Incapacité définitive d'effectuer **au moins 4 des 6 AVQ**

## DÉPENDANCE LOURDE

Conformément au label GAD :

- Incapacité définitive d'effectuer **au moins 4 des 5 AVQ\***
- Pour les dépendances neuropsychologiques, un test cognitif est demandé

\* la continence ne fait pas partie des AVQ retenus pour définir la dépendance lourde

## UN CONTRAT DE QUALITÉ



### FORMULE RENTE À PARTIR DE LA DÉPENDANCE PARTIELLE

Assistance dès l'adhésion et rente viagère mensuelle *dès l'entrée en dépendance partielle*

Degré de dépendance	AUCUNE DÉPENDANCE	DÉPENDANCE LÉGÈRE	DÉPENDANCE PARTIELLE	DÉPENDANCE LOURDE
Prestations	Assistance		Assistance + Rente viagère	
2 OPTIONS FACULTATIVES ET CUMULABLES				
Capital Premières Dépenses	/		Versement d'un capital en une seule fois au cours de l'adhésion pour vous permettre de prendre en charge vos premières dépenses. Ex : aménagement de votre domicile	
Repos de l'aidant	/		Prise en charge de votre accueil dans une structure spécialisée pour prendre soin de vous en l'absence de vos aidants habituels (congrés, maladie) pendant 10 jours par an sur la base de 75 € / jour	

Montants possibles de rentes mensuelles

Dépendance partielle	250 €	350 €	450 €	550 €	650 €	750 €	900 €	1050 €	1200 €	1350 €
Dépendance lourde	500 €	700 €	900 €	1100 €	1300 €	1500 €	1800 €	2100 €	2400 €	2700 €

Montants possibles du capital premières dépenses (versé une seule fois au cours de l'adhésion)

Capital 1 <sup>ères</sup> dépenses	2500 €	3500 €	4500 €	5500 €	6500 €	7500 €	9000 €	10500 €	12000 €	13500 €
------------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	---------	---------	---------

### FORMULE RENTE DÉPENDANCE LOURDE

Assistance dès l'adhésion et rente viagère mensuelle *en cas de dépendance lourde*

Degré de dépendance	AUCUNE DÉPENDANCE	DÉPENDANCE LÉGÈRE	DÉPENDANCE PARTIELLE	DÉPENDANCE LOURDE
Prestations	Assistance			Assistance + Rente viagère

Montants possibles de rentes mensuelles

Dépendance lourde	500 €	700 €	900 €	1100 €	1300 €	1500 €	1800 €	2100 €	2400 €	2700 €
-------------------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

## DÈS LA SOUSCRIPTION

### Protection juridique

- Information et assistance sur les problématiques juridiques en cas de perte d'autonomie & vieillissement dans les domaines suivants : *droit du travail lié aux emplois à domicile, relations avec des organismes sociaux et de retraite, relations contractuelles avec une maison de retraite ou un établissement de soins, informations relatives aux aides et subventions pour maintien à domicile, informations relatives aux formalités administratives suite à décès, abus de faiblesse à l'égard de l'assuré, etc.*
- Prise en charge des frais en cas de litige pour une résolution à l'amiable ou par voie judiciaire dans la limite de 15 000 euros TTC.

### Bilan prévention maladies cardio-vasculaires

- Information sur les risques cardio-vasculaires et leur prévention.
- Conseils de bonnes pratiques en matière d'hygiène de vie.

### Bilan de prévention incontinence

- Conseils et informations : quelles sont les principales formes d'incontinence, traitements possibles, prises en charges publiques ?

### Bilan Prévention Autonomie

- Analyse des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne : *isolement social, entretien du domicile, déplacements, préparation des repas, toilette, habillage, etc.*
- Recommandation permettant de favoriser le maintien à domicile et de préserver la qualité de vie : *démarches de maintien à domicile, diagnostic par un ergothérapeute sur l'aménagement de l'habitat, conseil sur les financements possibles, etc.*

### Bilan Prévention Mémoire

- Évaluation médico-psychosociale des capacités cognitives et de mémorisation réalisée par une équipe pluridisciplinaire (*médecins, psychologues, assistantes sociales*)
- Dépistage de trouble de la mémoire
- Conseils pour entretenir sa mémoire
- Orientation vers les réseaux locaux, groupes de parole, ateliers mémoire, etc.

## ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS



### Assistance accessible à vos aidants ou à vous-même, si vous êtes aidant d'un proche dépendant

#### Bilan global 360°

- Analyse personnalisée de la situation  
*Prise en considération du contexte, des conditions de vie, de l'entourage, des ressources financières, etc.*
- Proposition de solutions concrètes  
*Prévention santé, coordination et organisation de la vie au domicile, répit, aspects juridique et financier, etc.*

#### Aide d'urgence

- Prise en charge de la personne dépendante en cas d'hospitalisation de l'aidant  
*Auxiliaire de vie pendant 5 jours ou organisation de la venue d'un proche*

## À PARTIR DE LA DÉPENDANCE LÉGÈRE

- Adaptation du domicile par un ergothérapeute
- Organisation de l'acheminement de médicaments ou portage de repas
- Téléassistance : installation et prise en charge de la mise en service

*En cas d'hospitalisation supérieure à 4 jours : garde des animaux domestiques, financement du billet A/R d'un proche, ou garde malade pendant 5 jours, aide ménagère : 30 heures*

## À PARTIR DE LA DÉPENDANCE PARTIELLE

- Accompagnement dans les déplacements
- Coiffeur à domicile à hauteur de 500 € / an
- Soutien de la mémoire
- Recherche et organisation de services à domicile : *auxiliaire de vie, télésécurité, travaux divers, entretien du domicile, déménagement, mise à disposition de matériel handicapé*